

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation du HCERES sur le CIC :

Centre d'Investigation Clinique de Nancy

CIC 1433

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Institut National de la Santé Et de la Recherche  
Médicale - INSERM

Direction Générale de la santé et de l'Offre de Soins –  
DGOS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Bernard Tardy, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom du CIC : Centre d'Investigation Clinique de Nancy

Acronyme du CIC : CIC 1433

Label demandé :

N° actuel : CIC 1433

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Faiez ZANNAD

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Francis GUILLEMIN

## Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard TARDY, CHU de Saint-Étienne

Experts :  
M. Alain MANRIQUE, CHU de Caen  
M. Nicolas LELLOUCHE, CHU Henri Mondor  
M. Jean-François VIEL, CHU de Rennes

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Gilles DEFER

Représentants des établissements et organismes tutelles du CIC :

M. Marc BRAUN, Faculté de Médecine

M. Michel CLAUDON, CME

M. Nicolas HINCELIN, DGOS

M<sup>me</sup> Claire LEVY-MARCHAL, Pôle Recherche Clinique, INSERM

M<sup>me</sup> Marie-Ange LUC, INSERM

M. Pierre-Yves MARIE, Pôle des structures de recherche du CHU

M. Patrick NETTER, Pôle Biologie Médecine Santé, Université de Lorraine

M. Medhi SIAGHY, DRI

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Frédéric VILLIÉRAS, Université de Lorraine

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique du CIC

Historiquement le CIC plurithématique a été créé en 1996 puis s'est vu adjoindre le CIC-EC en 2003 et le CIC-IT en 2008.

Le CIC-P est situé dans le Bâtiment de Cardiologie et le CIC-IT dans le bâtiment Recherche du CHU de Brabois, alors que CIC-EC est situé à la Faculté de Médecine sur le même site.

### Équipe de direction

M. Faiez ZANNAD pour le contrat en cours puis M. Francis GUILLEMIN pour le contrat à venir.

### Nomenclature HCERES

CIC-P :

- SVE5 Physiologie, Physiopathologie, Cardiologie, Pharmacologie, Endocrinologie, Cancer, Technologies Médicales ;
- SVE6 Santé Publique, Épidémiologie, Recherche Clinique ;
- SHS2\_4 Sociologie, Démographie.

CIC-EC :

- SVE6 Santé Publique, Épidémiologie, Recherche Clinique.

CIC-IT :

- SVE6 Santé Publique, Épidémiologie, Recherche Clinique ;
- SVE2 Biologie Cellulaire, Imagerie, Biologie Moléculaire, Biochimie, Génomique, Biologie Systémique, Développement, Biologie Structurale.

### Domaine d'activité

CIC multimodules.

## Effectifs du CIC

Composition du CIC	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	7	6
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	2
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	PH : 2.9 ITA : 43	PH : 2.9 ITA : 37
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	37	
N7 : Doctorants	20	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>113.9</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	0 ??	

Bilan du CIC	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	30
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0
Nombre d'HDR soutenues	0

## 2 • Appréciation sur le CIC

### Introduction

Le CIC 1433 de Nancy est le seul en France, avec Bordeaux, à disposer de 3 modules, CIC-P, CIC-EC et CIC-IT en son sein. Le module CIC-P est le plus ancien (création en 1996) et le CIC-IT le plus récent (création en 2008). Les dernières évaluations du CIC-P et du CIC-EC et du CIC-IT étaient respectivement A+, A et A+/A.

### Avis global sur le CIC

Le CIC 1433 de Nancy est exemplaire tant au niveau national qu'international, que ce soit vis-à-vis de la qualité et de l'originalité de ses recherches, du niveau de ses publications et de sa capacité à créer et à animer des réseaux de recherches reconnus. Le CIC-P est assurément à un niveau d'excellence, ce qui est un élément moteur pour les 2 autres modules. Au-delà des travaux communs entre les 3 modules issus des axes de recherche communs du CIC, le CIC-EC et le CIC-IT mènent des travaux de recherche de très bon niveau avec cependant une reconnaissance internationale moindre.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts a relevé les points forts suivants :

- le rayonnement et l'attractivité nationale et internationale du CIC-P ;
- la capacité du CIC-P à obtenir des financements sur des appels d'offre internationaux ;
- la cohérence des travaux actuels et des projets à venir des 3 modules ;
- l'excellente entente entre les responsables des 3 modules.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les points faibles relevés par le comité d'experts sont :

- la fragilité statutaire du personnel, plusieurs membres n'étant pas titularisés après 6 ans voire 12 ans d'activité ;
- les relations compliquées avec la DRCI du CHU conduisant notamment à une promotion extérieure de certains projets du CIC ;
- le soutien financier très modeste (de l'ordre de 10 000€) de l'université et l'absence de dotation en postes statutaires (hors postes HU) ;
- les risques sont essentiellement financiers compte tenu de l'incertitude sur les niveaux de dotation Merri fixes et variables.

### Recommandations

Compte tenu des risques financiers et des faiblesses du CIC 1433, le comité d'experts suggère :

- que le CIC 1433 étudie les possibilités de structuration d'un pôle identifié de recherche qui permettrait d'avoir un contrat clair d'objectifs et de moyens avec la direction du CHU ;
- que le CIC 1433 apporte ses compétences cliniques à la DRI sous la forme, par exemple, d'une cellule de co-coordination technique, afin de mieux appréhender les problèmes logistiques des études et de permettre que tous les projets du CIC soient promus par le CHU de Nancy ;
- que le CIC 1433 sollicite auprès de l'Université de Lorraine une reconnaissance du CIC en tant que structure de recherche propre lui permettant :
  - un accès au poste en personnel universitaire titulaire (hors HU) ;
  - la direction en son nom de thèses d'université ;
  - un renfort hospitalo-universitaire particulièrement en santé publique, compte tenu des responsabilités importantes à venir de M. GUILLEMIN, seul PU-PH de santé publique à priori dans les années à venir.